



**PROCÈS-VERBAL CONSEIL D'ADMINISTRATION LNHB**  
**LUNDI 26 SEPTEMBRE 2022**  
**en visio conférence**

**Présents connectés en visio conférence :** Nicolas MARAIS, Béatrice PETIT, Yannick PETIT, David DROULLON, Didier LEBLANC, Lucie VECCHIO Christelle INDRILIUNAS, Jean-Luc LIGUORI, Patrick OSOUF, Valérie PECHEUR, Patrick BORDEAU, Jean-Pierre ADELIN, Patrick DEMAIRE, Sylvie DELAVALLEE, Marjorie MOREAU, Philippe LEBRUN.

**Invités :** Franck PROUFF, Jessica BARBIER, Éric ROBIN et Chantal TAMPERE (déléguée CSE).

**Excusés :** Mathilde DESMEULLES, Camille DAVION, Fabrice MAHIEU, Nadia CONFAIS, Anne LECOINTRE, Philippe LEMAITRE, Olivier SAUVAGE et Hervé VIGOR.

**Ordre du jour :**

- 1) Information concernant les licences, créations de clubs
- 2) Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale de la LNHB du 11 juin 2022
- 3) Point détaillé de la CTA sur les désignations et stages de début de saison
- 4) Organisation de la Phase territoriale des Inter-Comités, PPF, Pôles, Jeunes sélectionnés
- 5) Approbation de la grille montées/descentes des championnats jeunes
- 6) Point CMCD concernant la situation des clubs Nationaux
- 7) ITFE – Inscriptions aux formations modulaires saison 2022/2023
- 8) Présentation du calendrier complet des stages, regroupements, événements de la Ligue saison 2022/2023

-----

La séance est ouverte à 19h30

**1) Point sur les licences à la date du 26 septembre 2022**

Présentation détaillée aux administrateurs de l'évolution des licences à la date du 26 septembre 2022.  
A date, 13.836 licences « pratiquant » qualifiées en Normandie, soit une augmentation de 2.471 licences par rapport au total des licences enregistrées au 26 septembre 2021, à savoir 11.365 licences.  
Le nombre total de licences enregistrées incluant les licences événementielles est de 14.141.

Voici la situation dans chaque Comité à la date du 26 septembre 2022 :

Comité 14 : 3.196 licences qualifiées (2.545 N-1) Total licences qualifiées avec les événementielles : 5.143  
Comité 27 : 1.930 licences qualifiées (1.586 N-1) Total licences qualifiées avec les événementielles : 2.854  
Comité 50 : 3.301 licences qualifiées (2.362 N-1) Total licences qualifiées avec les événementielles : 3.395  
Comité 61 : 716 licences qualifiées (608 N-1) Total licences qualifiées avec les événementielles : 1.316  
Comité 76 : 4.683 licences qualifiées (3.984 N-1) Total licences qualifiées avec les événementielles : 4.877

**2) Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale de la LNHB du 11 juin 2022**

Présentation au Conseil d'Administration du procès-verbal de la dernière Assemblée Générale de la Ligue.

Ce PV est validé par les administrateurs et sera diffusé aux clubs.

### 3) Point détaillé de la CTA sur les désignations et stages de début de saison

Yannick PETIT informe le Conseil d'Administration sur la situation de nos JA-JAJ, gérés par la CTA, à ce jour.

- 71% de nos JA-JAJ sont actifs (soit 262 JA-JAJ/368)
  - Cela ne permet pas de couvrir l'ensemble de nos compétitions sous désignations
  - 106 JA-JAJ restent encore à activer
- 7 colloques en Secteur et 1 colloque T1-T2 déjà réalisés
  - 2 autres colloques de Secteur sont programmés (Comité 27 et Comité 76) et colloques T1-T2
- 79 JA-JAJ n'ont pas encore réalisé de colloque de rentrée
- 68 JA-JAJ ne sont pas encore à jour administrativement pour être actifs (pas qualifiés, manque document de probité, manque certificat médical spécifique, ...)
- 63 JA-JAJ n'ont pas réalisé le test écrit de début de saison en ligne, pourtant obligatoire.
  - Un nouvel envoi de QCM en ligne sera fait pour ces 63 JA-JAJ
    - L'activation ne sera faite cette fois que si le QCM est réalisé
    - Pour les 15 qui ont été activés par anticipation de réalisation du QCM, s'il n'est pas fait au prochain envoi alors ils ne seront plus Actifs dans Gest Hand
- 8 JAJ T3 et 6 JA T3 sont promus au niveau régional, sur l'ensemble des 5 Comités. Deux Comités n'ont proposé aucun JA, ni JAJ.
- Mise en place dans toutes les EDA d'un groupe de JAJ T3 pour officier sur les championnats départementaux jeunes ou -17 region Honneur.
  - Hormis pour l'EDA 76, les effectifs ne sont pas assez conséquents pour couvrir les compétitions jeunes sous couvert des EDA.
  - A noter que sans la présence d'un accompagnateur du club sur chaque match de catégorie jeunes, les EDA ne pourront pas désigner ces JAJ.

Rappel : Pour tous les arbitres de 16 ans et plus, il faut une attestation d'honorabilité. Même pour les JAJ club.

Mise en place d'une évaluation de l'environnement des matchs faite par les arbitres après chaque arbitrage.

Après l'exposé de ce constat, Yannick alerte le CA sur des irrégularités survenues le week-end dernier sur les rencontres de niveau régional qui n'ont pu être couvertes par la désignation d'un JA/JAJ.

Certaines rencontres ont été arbitrées par :

- Une personne non licenciée
- Un licencié ayant une licence dirigeante
- Un Juge Arbitre de +55 Ans non actif et n'ayant pas effectué les examens médicaux ou absence d'attestation d'honorabilité.
- Un Juge Arbitre non actif à cause de l'absence d'attestation d'honorabilité.

Ces irrégularités sont strictement interdites et peuvent engager la responsabilité du Président du club en cas de problème.

Un message sera envoyé aux clubs cette semaine pour les en informer. Ensuite, les sanctions sportives seront appliquées lorsque les irrégularités mentionnées ci-dessus seront constatées.

### 4) Organisation de la Phase territoriale des Inter-Comités, PPF, Pôles, Jeunes sélectionnés

La 2<sup>ème</sup> Phase territoriale des Inter-Comités aura lieu à Caen, les 27/28 octobre 2022 pour les féminines et les 29/30 octobre 2022 pour les masculins.

Une réunion PPF associant les Présidents et les CTF des Comités est programmée le mardi 27 septembre 2022. Au cours de cette réunion, seront abordés les points suivants :

- Tirage au sort afin de déterminer l'ordre des rencontres sur les Inter-Comités
- Échanges et décision concernant la mise en place d'un regroupement de Comités ou pas sur la 3<sup>ème</sup> Phase masculine et féminine.
- Modalités de désignation de la CTA des JAJ et encadrement sur cette compétition.
- Hébergement et restauration des collectifs et encadrement CTA et PPF.

## **Point Pôles Espoirs, PPF et Jeunes sélectionnés**

Concernant les PPF féminins, sur les sites de Caen et du Havre, bonne rentrée du Pôle espoir. Pas de souci notable.

Pour les sélections depuis la fin de saison dernière :

- Première quinzaine d'août 2022 : Romane LELONG (club de Colombelles) avec Équipe de France U18 au Championnat du Monde en Macédoine.
- Semaine du 21 août 2022 : Lise PREVOST (en provenance du club de Eu et maintenant sur le Hac) et Héta NIAKATE (club de Vernon) deux joueuses nées en 2008 sur le RIG.
- Semaine du 26 septembre 2022 : Romane LELONG (club de Colombelles) et Imen CHAGH (club d'Octeville/Mer) en Équipe de France U20.
- Semaine du 17 octobre 2022 : Lise PREVOST (club du HAC) au RIG.

Concernant les PPF masculins, bonne rentrée également sur le Pôle Espoir.

Samuel VEDIE-MARCONES est sélectionné en équipe de France U19 pour participer au TIBY qui aura lieu les 14, 15 et 16 octobre 2022.

## **5) Approbation de la grille montées/descentes des championnats jeunes**

Dans le cadre de la mise en œuvre des championnats régionaux -15 Ans et -17 Ans après l'adoption en Assemblée Générale de la Ligue du projet, Patrick DEMAIRE informe que les championnats régionaux « Excellence » ont démarré et les championnats régionaux « Honneur » démarreront le 24/25 septembre 2022 après une Phase de brassage qui a eu lieu le 10/11 septembre 2022.

Cette saison étant une Phase transitoire, la COC a fait le choix de constituer 3 Poules en Honneur vu le nombre important d'inscrits.

La grille des montées/descentes proposée par la COC prend en compte un retour à 2 Poules de 6 en Honneur régional -15 Ans et -17 Ans masculins à compter de la saison 2023/2024.

Cette grille permet également des accessions du niveau Pré-Régional (gestion Comités et COC Inter-Départementale) vers le championnat Honneur régional et des accessions vers l'Excellence régionale.

Concernant le championnat Honneur Régional -17 Ans, Patrick DEMAIRE informe le Conseil d'Administration du désistement de l'AL CESAIRE LEVILLAIN. Le club du HBC YVETOT a accepté de prendre la place dans la Poule.

Par ailleurs, concernant la COC adultes, une réunion de la Commission en visio est programmée mercredi 28 septembre 2022 à 12h00. Les points ci-dessous seront abordés :

- Décision concernant l'organisation de la seconde Phase play-downs en Pré-Nationale féminines suite au forfait de MONTVILLE HB.
- Tirage au sort de la Coupe de Normandie.
- Point sur la Coupe de France Régionale et Départementale.

## **6) Point CMCD concernant la situation des clubs Nationaux**

Présentation de la situation des clubs Nationaux au regard de la CMCD pour le secteur arbitrage.

Chantal TAMPERE secrétaire de la Commission CMCD informe qu'un point précis a été réalisé à la Ligue début septembre 2022 et que chaque club ayant une équipe +16 ans de niveau National a été informé de sa situation au regard de la CMCD applicable au Niveau National.

Concernant la CMCD régionale, le règlement adopté en Assemblée Générale sera appliqué cette saison.

Chantal TAMPERE précise que les fiches CMCD seront préremplies mi-octobre 2022 et les clubs pourront les consulter via GestHand extraction. Elles seront consultables tout au long de la saison.

Avant fin octobre 2022, l'ensemble des clubs aura une information précise. Le contrôle en 1<sup>ère</sup> Phase se déroulera en janvier 2023.

Il est rappelé que conformément à ce qui a été adopté en Assemblée Générale, il sera pris en compte sur la partie arbitrage JAJ club la comptabilisation de la catégorie -11 Ans.

**Cependant, comme rappelé lors de l'Assemblée Générale, les compétitions -11 Ans devront être enregistrées dans Gest'Hand afin de permettre la prise en compte des réalisations arbitrage des JAJ clubs sur cette catégorie.**

**Proposition de la CTA soumise au Conseil d'Administration du 26 septembre 2022 :**

Dans le cadre de la formation des nouveaux candidats arbitres JA T3 inscrits cette saison 2022/2023, Yannick PETIT - Président CTA Normandie propose au Conseil d'Administration que les réalisations arbitrage des nouveaux JA T3 inscrits en formation cette saison **sur la catégorie -17 Ans uniquement et sur désignation CTA/EDA soient prises en compte dans leur Quota en fin de saison 2023.**

Yannick PETIT précise que cette proposition concerne uniquement les nouveaux candidats JA T3 inscrits sur cette saison et que cette mesure n'est valable uniquement que pendant la saison 2022/2023 où ces nouveaux JA sont en cours de formation.

Pour tous les autres JA T3 « actifs », seuls les matchs arbitrés sur désignation CTA/EDA sur les catégories +16 ans seront pris en compte dans la CMCD.

Après échanges, cette proposition est adoptée par le Conseil d'Administration.

**7) ITFE – Inscriptions aux formations modulaires saison 2022/2023**

Le guide des formations modulaires a été diffusé aux clubs début septembre 2022. Les premières formations modulaires vont débuter le week-end du 15/16 octobre 2022. Un accompagnement des clubs pour les inscriptions est réalisé par Éric ROBIN, Lucie CASTEL et Léa BASILE.

Éric ROBIN informe également qu'un calendrier complet sur l'ensemble du territoire est en cours de finalisation concernant la mise en place des Séances d'Échanges Thématiques Techniques (SETT) ouvertes à l'ensemble des licenciés et servant également de recyclage pour les licenciés ayant la qualification « Animateur de Handball » et « Entraîneur Régional » en cours de validité et devant impérativement renouveler leur diplôme dans le cadre de cette nouvelle architecture des formations.

Nécessité de participer à 2 SETT pour renouveler la qualification « animateur de handball » dans la nouvelle architecture.

Nécessité de participer à 4 SETT pour renouveler la qualification « entraîneur régional » dans la nouvelle architecture.

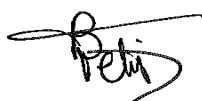
L'ensemble des licenciés ayant la qualification « Animateur de Handball » et « Entraîneur Régional » en cours de validité vont être informés par l'ITFE de la nécessité de participer à ces SETT. Les clubs et Comités seront également destinataires.

**8) Présentation du calendrier complet des stages, regroupements, événements de la Ligue saison 2022/2023**

Présentation du calendrier complet regroupant les formations ITFE, stages et compétitions PPF et événements sur la saison 2022/2023.

Fin de réunion à 21h30

**Béatrice PETIT**



**Secrétaire Générale**

**Nicolas MARAIS**



**Président LNHB**